BUREAU du 11 septembre 2019

ORDRE DU JOUR

Rappel: les documents mentionnés ci-dessous sont disponibles sur le site extranet du Parc

- 1. Approbation du relevé de décisions de la réunion du 12 juin 2019 (disponible uniquement sur l'extranet)
- 2. Approbation de comptes-rendus de réunions (disponibles uniquement sur l'extranet) :
 - Comité de Pilotage « Natura 2000 », réuni le 4 juillet 2019
 - Comité de Pilotage « TEPOS » réuni le 17 juin 2019
- 3. Demandes de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat (cf. note)
- 4. Proposition de réponse à apporter aux porteurs de projets ayant répondu à l'appel à projet d'investissement lancé dans le cadre du Contrat signé entre la Région et le Parc (cf. note)
- 5. Demandes de financements pour des actions portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc (cf. note)
- 6. Convention d'usage entre le Parc naturel régional du Pilat et le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes pour la préservation des pelouses sèches (cf. note et document joint)
- 7. Avenant n°4 à la convention pluriannuelle 2016-2020 signée entre l'Agence d'Urbanisme de la Région Stéphanoises EPURES et le Parc (cf. note)
- 8. Avis concernant les Plans locaux d'urbanisme de Longes et de Saint-Romain-en-Gal (cf. note)
- 9. Questions et informations diverses :
 - Remise du Prix Patrimoine Aurhalpin 2019 au Parc naturel régional du Pilat pour la captation du savoir-faire rubanier le 4 octobre 17h à Jonzieux
 - ⇒ Présentation du projet « Véloroute du futur »
 - ⇒ Présentation du projet de rencontres avec les candidats aux élections municipales